



## Reprise travail temps complet après mi-temps en invalidité

-----  
Par Eleanore

Bonjour,

Je suis à mi-temps en invalidité depuis 2018 et je souhaite demander à mon employeur de reprendre mon activité à plein-temps. Le médecin du travail m'avait dit que ce serait faisable quand je le voudrais. Mon employeur a-t-il le droit de refuser si le médecin du travail l'accepte ?

Merci pour votre réponse

Cordialement

-----  
Par kang74

Bonjour

Vote invalidité vous a obligé à demander une modification de votre contrat de travail à votre employeur, qu'il a accepté (il aurait pu refuser).

Vous êtes donc à temps partiel et vous ne pouvez pas imposer à votre employeur de vous faire un contrat à temps plein .

Passer à temps plein est faisable quand on est en invalidité si vous êtes apte .

Si l'employeur est d'accord pour modifier votre contrat .